









**2**: 02.97.36.25.29



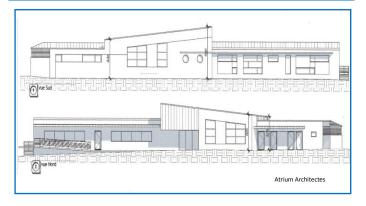


# **PROJET DE CONSTRUCTION**



Notre, votre, école de Saint-Gilles est une vieille dame dans le quartier. Sa construction remonte aux années 1929. Elle porte allègrement ses 83 ans et s'est relevée après les bombardements de la deuxième guerre mondiale. Les Sœurs de la congrégation des Filles de Jésus ou Sœurs de KER MARIA l'ont construite et ont enseigné dans cette école jusqu'en 1960. L'enseignement catholique a pris le relais, et chaque génération a eu à cœur d'entretenir et de développer cette école, pour lui donner les moyens de poursuivre sa mission.

## LE PROJET DE L'ÉCOLE



À notre tour nous voulons en 2012, avec un effectif de 220 élèves, doter notre école de moyens modernes conforme à la réglementation pour qu'elle reste un bel outil au service de l'éducation dans notre secteur.

#### **Descriptif du projet**:

- Un restaurant scolaire
- Une classe de maternelle
- Sanitaires
- Une salle de psychomotricité

#### LES MISSIONS D'AUJOURD'HUI



- Accueillir et accompagner tous les enfants et les jeunes comme des êtres en devenir.
- Pour les faire grandir dans la confiance.
- Pour les valoriser en s'appuyant sur une pédagogie de la réussite.
- Pour les aider à se construire dans la durée.
- Pour leur proposer une démarche de foi et les aider à affronter les enjeux de

notre époque.

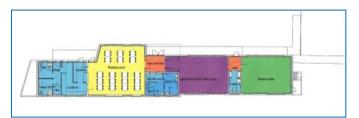
## POURQUOI AIDER L'ÉCOLE AUJOURD'HUI?

Du fait de notre statut d'école catholique nous ne pouvons prétendre à **aucune aide publique** Les travaux d'extension et de mise en conformité seront financés par une aide directe de la caisse de solidarité des écoles catholiques qui nous a accordé un soutien sans précédent :

Un emprunt sur 20 ans accordé à l'O.G.E.C de Saint-Gilles. Ce remboursement va constituer une charge fixe très lourde pour notre exploitation. Il nous manque aujourd'hui 25 000 € pour boucler notre budget.

C'est donc pour limiter notre endettement que nous sollicitons aujourd'hui votre générosité!

### Parlez du projet de notre école autour de vous !



Atrium Architectes



## **COMMENT NOUS AIDER?**

En répondant à notre appel par un don. Ce don vous permet des déductions fiscales.

#### Particuliers :

Le don est libellé à l'ordre de « l'AESEC École Saint-Gilles ». Cette association reconnue d'intérêt général peut émettre un reçu de votre don et vous pouvez ainsi déduire 66 % du montant de la somme versée (dans la limite de 20 %) de votre revenu imposable.

#### **Entreprises**:

Les dons aux œuvres à caractère éducatif sont déductibles du bénéfice dans la limite de 2,25 % du chiffre d'affaires.

			$\sim$ 1	-	
BO	<b>N</b>	_			$ \sim$
				, , ,	-

Oui! Je soutiens l'extension de l'école de Saint-Gilles. Je fais un don de : □ 30€ □ 50€ □ 80€ □ 100€ □ Autre :€
Chèque à libeller à l'ordre de «AESEC Saint-Gi d'Hennebont »
Don à adresser à :  AESEC SAINT-GILLES École Saint-Gilles 13 rue du Bouëtiez 56700 Hennebont
Nom :
Prénom :
Nom de l'entreprise :
74
CP:Ville:

Un reçu vous sera remis afin de vous permettre de bénéficier de la déduction fiscale

Merci pour votre soutien!